

1. Organisateurs :

L'Université de Mons et l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) organisent conjointement le **concours "Posters"** dans le cadre du Mardi des chercheurs 2021.

2. Objet :

Le concours a pour objectif de mettre à l'honneur et favoriser les interactions et les collaborations entre les acteurs de la recherche (enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants, ingénieurs, assistants), des deux côtés de la frontière franco-belge.

3. Participants :

Peuvent participer au concours l'ensemble des chercheurs des universités organisatrices. Seront récompensés les doctorants inscrits.

4. Modalités de participation :

Pour participer à ce concours, les candidats doivent s'inscrire avant le 21/03/2021 minuit sur : <https://www.uphf.fr/evenements/mdc2021>

Lors de la procédure d'inscription, il est demandé aux candidats de rattacher leur poster à l'une des catégories suivantes :

- 1) Meilleur poster pour les catégories suivantes :
 - « Matériaux et Structures : intégrité, fonctionnalisation, cycle de vie et économie circulaire »
 - « Sciences fondamentales »
 - « Mobilité des personnes et des biens »
 - « Efficacité énergétique »
 - « Intelligence artificielle embarquée »
 - « Ingénierie pour la santé, le handicap et la silver autonomie »
 - « Mutations et transitions sociétales entre performance, valeurs et cultures »
 - « Images et créations numériques »
 - « Thèse en cotutelle ou projets européens » (avec les partenaires de l'alliance EUNICE)
- 2) Prix du Poster bidon

Un seul auteur doctorant par poster (celui qui soumettra le poster) sera inscrit lors de l'encodage du poster.

Les autres auteurs, s'ils désirent participer à la manifestation, doivent utiliser la procédure d'inscription sans poster (visiteur).

Les caractéristiques du poster

Taille : A3 de préférence

Orientation : Portrait

Exportation du fichier en PDF

Poids maximal : 2Mo

La charte à respecter

En haut, un bandeau blanc avec le logo du laboratoire et de l'UPHF à gauche.
Vous trouverez les logos des laboratoires sur le site web du Mardi des Chercheurs.
S'il y a des partenaires à citer, vous pouvez insérer leurs logos en bas du poster, dans un bandeau blanc également.

La langue de la manifestation est le français, mais des posters en langue anglaise peuvent être présentés.

Les posters seront présentés en ligne entre le 25/03 et le 30/03/2021.

Chaque poster présenté participera automatiquement au concours du meilleur poster de sa catégorie, qui sera récompensé par un prix.

Le public sélectionnera en effet, au travers d'un vote, les posters qui seront primés.

5. Présentation des posters :

Les posters seront présentés entre le 25/03 et le 30/03/2021.

Ils sont regroupés par catégorie.

Si vous rencontrez des difficultés, merci de contacter l'équipe organisatrice avant la date de rendu par mail à l'adresse suivante : mardideschercheurs@uphf.fr

6. Modalités de vote « meilleur poster » :

Chaque poster présenté participera automatiquement au concours du meilleur poster de sa catégorie, qui sera récompensé par un prix.

Le meilleur poster dans chaque catégorie est attribué suite à un vote du public dans la semaine précédant la journée.

Le vote s'effectue entre le 25/03/2021 et le 30/03/2021 10h00, via un sondage Lime Survey garantissant un vote unique par personne.

Les résultats des votes pour chaque catégorie seront tenus à disposition de toute personne qui en fera la demande.

Chaque poster ainsi désigné est récompensé par un prix thématique (voir point 8 ci-dessous).

7. Modalités de vote « Poster bidon » :

Par ailleurs, les participants à la journée pourront participer à la recherche d'un « poster bidon » : vrai poster mais informations pseudo-scientifiques !

Chaque participant est invité à renseigner sur le sondage Lime Survey mentionné au point précédent la référence du poster qu'il/elle considère comme « poster bidon », entre le 23/03/2021 et le 30/03/2021 10h00.

Deux personnes de services des universités organisatrices examineront les résultats.

Il sera ensuite procédé à un tirage au sort par une personne des services des universités organisatrices, parmi les bonnes réponses.

Le gagnant remportera le prix du poster « Bidon » (voir point 8 ci-dessous).

8. Liste des prix et lots :

La remise des prix et lots aura lieu le 30/03/2021 à 11h30 en ligne et par envoi e-mail dans la mesure du possible.

La liste des prix et lots afférents est la suivante :

- Prix thématiques : un **chèque cadeau d'une valeur de 100 €** nets de TVA
 - « Matériaux intelligents, intégrité et fonctionnalisation »
 - « Systèmes de logistique et de transport intelligents, sûrs, durables et axés sur l'utilisateur »
 - « Communication, traitement et sécurité des données pour des applications transports et civiles »
 - « Ingénierie pour la santé, le handicap et la silver autonomie »
 - « Mutations et transitions sociétales entre performance, valeurs et cultures »
 - « Images et créations numériques »
 - « Thèse en cotutelle et projets européens » (avec les partenaires de l'alliance EUNICE)
- Prix poster bidon : une **machine à café de type Nespresso d'une valeur maximale de 100 € TTC**

9. Données personnelles utilisées :

Les informations recueillies pour participer au concours du « Mardi des chercheurs 2021 » sont enregistrées dans un fichier informatisé sous la responsabilité du Président de l'Université Polytechnique Hauts-de-France afin d'organiser le Mardi des Chercheurs 2021. La base légale du traitement est le consentement des participants.

Les données personnelles collectées sont communiquées aux organisateurs de la Direction de la Recherche et de la Valorisation de l'UPHF.

- Données collectées à l'inscription : Nom, prénom, fonction, établissement, laboratoire, ville, pays, numéro de téléphone (professionnel), adresse électronique (professionnelle), sujet de poster, thématique de poster, catégorie de participation ; sujet de thèse, poster et/ou vidéo Show your PhD format informatique ;
- Données collectées lors des votes : nom, prénom, téléphone, adresse électronique professionnelle, choix de poster ;
- Autres : Visuels (photographies, film) des participants, en groupe ou en individuel, avec mention des nom et prénom dans le dernier cas.

Les données d'inscription sont collectées aux fins d'établissement de documents de communication tous supports à destination du public pour récapitulatif des participants à la journée et des posters et de présentation sur le site web de l'université. Les données informatiques et papier sont conservées pendant une durée de 1 (un) mois.

Les données de vote sont collectées aux fins de désignation des gagnants ; le tableau compilant les résultats (tableau anonyme) est le seul élément conservé aux fins de justification ultérieure (en cas de contestation éventuelle), pour une durée d'1 (un) an, par l'université organisatrice.

Les données d'inscription sont supprimées un mois après l'événement.

Les enregistrements vidéo et audio sont gardés pendant 2 ans.

Conformément au Règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel, et à la loi « Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de suppression, et de limitation, que vous pouvez exercer auprès des organisateurs mardideschercheurs@uphf.fr

Si vous estimez, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données de l'UPHF dpo@uphf.fr

La participation au concours vaut acceptation du règlement.

Le non-respect des consignes et des deadlines entrainera une exclusion au concours.